

**COMMUNE DE LA HAGUE  
CONSEIL MUNICIPAL DU 20 FEVRIER 2024**

**COMPTE-RENDU DE LA SESSION DU 20 FEVRIER 2024**

-----

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt février, à 18h15, le conseil municipal de la commune de La Hague, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans l'amphithéâtre Jean-François MILLET, sous la présidence de madame MAHIER Manuela.

Nombre de conseillers en exercice : 69

Nombre d'élus présents à l'ouverture de la séance : 53

Date de convocation de la commune de La Hague : 14 février 2024

**PRÉSENTS** : ADOUE Chantal, ALLENO Gwladys, BEAUMONT Monique, BEDEL Pauline, BELHOMME Dominique, BELHOMME Jérôme, BONNISSANT Marie-Suzanne, CERVANTES Simon, CHARDOT Mélanie, CHARLES Véronique, CRANOIS Louis, DALMONT Hubert, DAMOURETTE Etienne, DELACOUR Thérèse, DIGARD Antoine, DUBOST Nathalie, FLEURY Jean-Marie, FRIGOUT Jean-Marc, GASNIER Philippe, GAUMAIN Mathieu, GOACHET Joseph, GOBIL Françoise, GROF Béatrice, GUILLEMETTE Nathalie, JOURDAIN Patrick, JUMELIN Pascale, LADVENU Nathalie, LAGALLE Marie-Laure, LAPPREND Marie, LARGERIE Anne, LAVENU Patrick, LECOSTEY Jean, LEFRETEUR Emmanuel, LELONG Nadine, LELONG Sébastien, LEMONNIER Caroline, LERENDU Patrick, LETOURNEUR Bruno, LUPO Antoine, MAHIER Manuela, MERCIER Philippe, MONHUREL Pascal, NICOLLE Stéphanie, NOEL Nelly, PELLERIN Éric, RENOUF Jean-Luc, ROCQUET-JACQUET Sophie, ROUCAN Robert, SANSON Fabienne, SANSON Noël, SANSON Séverine, TARDIF Pierre, TOLLEMER Pierre.

**EXCUSES** : BECQUET Dominique, COLLET Christian, DA CRUZ-LEGELEUX Yann, FRACHET Nadine, LECOSTEY Fabrice, PERROTTE Thomas, SEBIRE Marine, TESTELIN Sébastien.

**PROCURATIONS** :

Monsieur CANOVILLE Laurent a donné procuration à monsieur FRIGOUT Jean-Marc.

Madame DESBOIS Noémie a donné procuration à madame LEMONNIER Caroline.

Monsieur DUBOST Hubert a donné procuration à monsieur LECOSTEY Jean.

Madame HAMELIN Magali a donné procuration à monsieur CRANOIS Louis.

Monsieur HENRY Claude a donné procuration à monsieur DIGARD Antoine.

Madame LEDAUPHIN Nathalie a donné procuration à madame NICOLLE Stéphanie.

Madame LESEIGNEUR-COURVAL Thérèse a donné procuration à monsieur FLEURY Jean-Marie.

Monsieur TRAVERT Laurent a donné procuration à monsieur RENOUF Jean-Luc.

Monsieur LUPO Antoine a été élu secrétaire de séance.

Madame MAHIER Manuela ouvre la séance à 18h25 et constate que le quorum est atteint.



### **Décisions prise dans le cadre de la délégation de pouvoir du conseil au maire**

Conformément aux dispositions de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et à la délibération du conseil de la commune de La Hague du 10 juillet 2020 lui accordant la délégation sous les formes prévues à l'article précité, madame le maire rend compte des décisions prises sur le fondement de cette délibération.

Dont acte.



### **Approbation du procès-verbal de la séance précédente**

Madame MAHIER demande à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de la séance du 12 décembre 2023.

Le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 12 décembre 2023 par 61 voix pour.



**89DL2024-00**

### **Dissolution volontaire anticipée et liquidation à l'amiable de la SAEML Cité de la Mer**

Par 54 voix pour et 7 conseillers ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Approuver la dissolution volontaire anticipée et la liquidation amiable de la société anonyme d'économie mixte locale Cité de la Mer.
- Donner tous les pouvoirs au représentant de la Communauté d'Agglomération Le Cotentin à l'assemblée générale de la SAEML Cité de la Mer, pour porter un vote favorable aux résolutions relatives à la dissolution et à la liquidation de la société.
- Autoriser le président ou son délégataire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.



**14DL2024-00**

### **Contrat de prestations de service de fourrière animale sans ramassage ni capture Année 2024**

Par 58 voix pour et 3 conseillers ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Procéder à la signature du contrat de prestations de service de fourrière animale sans ramassage ni capture pour l'année 2024.
- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2024.

- Donner tous pouvoirs à madame le maire pour l'exécution de la présente délibération et des pièces y afférents.

↪ **83DL2024-00**                    **Modification des conditions d'exploitation SNC CARRIERE BAUDOIN commune déléguée Sainte-Croix-Hague**

Par 31 voix pour, 12 voix contre, 14 abstentions et 4 conseillers ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Donner un avis favorable à l'augmentation de la cadence d'apport de matériaux inertes extérieurs au sein de la carrière SNC Baudouin.

↪ **32DL2024-00**                    **Vente chemin rural du domaine privé communal - commune déléguée d'Omonville-la-Petite**

Par 58 voix pour, 1 abstention et 2 conseillers ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Procéder à la cession de ce chemin rural issu du domaine privé communal d'une superficie d'environ 200 m<sup>2</sup> au prix de 1 €/m<sup>2</sup>. Les frais notariés, de transfert, d'arpentage et de bornage seront à la charge de l'acquéreur.
- Donner tous pouvoirs à madame le maire pour l'exécution de la présente délibération et des pièces y afférents.

↪ **32DL2024-00**                    **Vente de parcelles issues d'un terrain communal - commune déléguée d'Auderville**

Par 59 voix pour et 2 abstentions, le conseil municipal a délibéré pour :

- Procéder à la cession de ces deux emprises foncières d'une superficie d'environ 175 m<sup>2</sup> et 210 m<sup>2</sup> au prix de 27 €/m<sup>2</sup>. Les frais notariés de transfert, d'arpentage et de bornage seront à la charge des acquéreurs.
- Donner tous pouvoirs à madame le maire pour l'exécution de la présente délibération et des pièces y afférents.

↪ **32DL2024-00**                    **Cession parcelle 460 ZI 14 - commune déléguée de Sainte-Croix-Hague**

Par 60 voix pour et 1 conseiller ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Procéder à la cession de cette parcelle communale d'une superficie d'environ 2 000 m<sup>2</sup> au prix de 1 000 € au profit de la SCI Tharsile IMMO. Les frais notariés, de transfert et de bornage seront à la charge des acquéreurs.

- Donner tous pouvoirs à madame le maire pour l'exécution de la présente délibération et des pièces y afférents.

↪ **32DL2024-00**                    **Cession parcelle AI 6**  
**Commune déléguée de Beaumont-Hague**

Par 56 voix pour, 4 abstentions et 1 conseiller ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Procéder à la cession d'une partie de cette parcelle actuellement cadastrée section AI n° 6 d'une superficie de 322 m<sup>2</sup>, au prix de 10 €/m<sup>2</sup> à la SCI LEGRAND. Les frais notariés, de transfert, d'arpentage et de bornage seront à la charge de l'acquéreur.
- Cette délibération annule et remplace la délibération n° 32DL2022-010 du 13 décembre 2022 prise sur le même sujet.
- Donner tous pouvoirs à madame le maire pour l'exécution de la présente délibération et des pièces y afférents.

↪ **88DL2024-00**                    **Débordement du réseau d'eaux pluviales d'une propriété privée sur la commune de Gréville-Hague**

Par 58 voix pour et 3 conseillers ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Autoriser madame le maire à conventionner avec l'usager pour la réalisation de travaux sur le réseau pluvial.
- Autoriser madame le maire à établir une servitude de passage par acte notarié.
- Autoriser madame le maire à signer tous documents y afférents.
- Les frais afférents sont pris en charge par la commune.
- Compléter la délibération n° 88DL2021-007 du 20 décembre 2021 en tenant compte de cette précision afin de procéder à la servitude de passage.

↪ **41DL2024-00**                    **Modification du tableau des effectifs budgétaires**

Par 61 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- Créer les postes permanents et non permanents proposés dans la présente délibération.
- Supprimer les postes comme indiqué dans le tableau ci-dessus.
- Autoriser madame le maire à signer les éventuels contrats ou avenant en découlant.

- Adopter le tableau des emplois ainsi proposé.
- Les dépenses afférentes seront prévues au chapitre 12 du budget.

✚ **41DL2024-00**                    **Avancement de grade – critères et ratios**

Par 59 voix pour et 2 conseillers ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Fixer les modalités d'avancement de grade au sein de la collectivité :
  - 100 % suite à réussite à un examen professionnel ou au concours
  - 70 % au titre de l'ancienneté

Dans l'hypothèse où par l'effet du pourcentage déterminé le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promus n'est pas un nombre entier, le chiffre obtenu est arrondi à l'entier supérieur.

- Autoriser madame le maire à signer tout document relatif à ce dossier.

✚ **41DL2024-00**                    **Remboursement forfaitaire frais de déplacements de missions ou stages**

Par 60 voix pour et 1 conseiller ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Porter les taux de remboursement forfaitaire à :
  - Frais de repas : 20 € ;
  - Taux de base frais d'hébergement, incluant le petit-déjeuner, en métropole : 90 € ;
  - Taux de base frais d'hébergement en outre-mer : 120 € ;
  - Taux de base des frais d'hébergement, pour les agents reconnus en qualité de travailleurs handicapés et en situation de mobilité réduite : 150 €.
- Concernant les déplacements temporaires sur Paris, grandes villes et communes de la métropole du Grand Paris, le remboursement se fera sur la présentation d'un justificatif et dans la limite de la dépense réellement engagée :
  - Taux de base frais d'hébergement, incluant le petit-déjeuner dans les grandes villes et communes de la métropole du Grand Paris : 120 € ;
  - Taux de base frais d'hébergement à Paris : 140 €.
- Modifier le règlement des frais de déplacements en conséquence.

☞ **88DL2024-00**                    **Programme Pluriannuel de Restauration des cours d'Eau (PPRE) de La Hague**

Par 60 voix pour et 1 conseiller ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Autoriser madame le maire à signer les conventions de travaux sur les parcelles de la commune de La Hague préalablement avant toute intervention afin que les travaux puissent être engagés par le maître d'ouvrage Le Cotentin. Un plan d'intervention de travaux sera systématiquement annexé à la convention.

☞ **88DL2024-00**                    **Réintroduction des lapins de garenne dans les dunes de Biville**

Par 56 voix pour, 2 voix contre, 3 abstentions, le conseil municipal a délibéré pour :

- Autoriser madame le maire à signer la convention de territoire pilote pour le repeuplement en lapin de garenne dans les dunes de Biville et tout document y afférent.

☞ **710DL2024-00**                    **Demandes de remboursement d'arrhes et remise sur l'électricité salles des fêtes communes déléguées de Biville, Vasteville et Herqueville**

Par 61 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- Accorder aux usagers de Biville et Vasteville le remboursement des arrhes
  - o 30 € pour la salle communale de Biville,
  - o 60 € pour la salle communale de Vasteville.
- Accorder au locataire de la salle communale d'Herqueville une remise de 36,60 € sur l'électricité.
- Autoriser madame le maire à déposer et signer les documents y afférents.
- Prévoir les inscriptions budgétaires correspondantes.

☞ **75DL2024-00**                    **D3A : versement de subventions aux associations partenaires dans le cadre du dispositif Coupons loisirs 2023-2024**

Par 61 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- Attribuer au regard des dossiers qui ont été présentés, une subvention aux associations partenaires suivantes, dans le cadre du dispositif coupons loisirs 2023-2024 :

Association	Nombre d'enfants	Montant total de l'aide
GYM 2000	2	100,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>100,00 €</b>

- D'inscrire les dépenses au budget de l'exercice 2024.

↪ **89DL2024-00**      **Association Les Fieffés Musiciens : demande de l'Espace culturel de La Hague – Michel CANOVILLE**

Par 55 voix pour et 6 conseillers ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Approuver la mise à disposition de l'Espace culturel de La Hague à l'association Les Fieffés Musiciens à titre gracieux.
- Autoriser madame le maire à intervenir à la signature des conventions, le cas échéant.

↪ **89DL2024-00**      **Projet de convention de partenariat entre l'Ecole des Arts Vivants et l'Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique (ITEP) de Querqueville pour la mise en place d'ateliers pédagogiques adaptés**

Par 60 voix pour et 1 conseiller ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Accepter la proposition de partenariat présentée avec l'ITEP de Querqueville.
- Autoriser madame le maire à intervenir à la signature de tous les documents relatifs à ce projet.

↪ **89DL2024-00**      **Maison natale Jean-François MILLET : programme d'animations 2024**

Par 58 voix pour et 3 conseillers ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Autoriser madame le maire à signer toutes les documents concernant les animations 2024 prévues à la Maison natale Jean-François Millet.
- Autoriser madame le maire à rechercher des subventions aux montants le plus élevé possible pour les projets présentés et à signer tout document le cas échéant.
- Autoriser madame le maire à rechercher d'éventuels mécènes culturels et à signer tout document le cas échéant.

Madame MAHIER lève la séance à 19h41.

Le maire.

Manuela MAHIER

